Presse écrite

le marin hors-série

Famille du média : **Médias professionnels**
Périodicité : **Irrégulière**
Audience : **N.C.**
Sujet du média : **Sports**

Edition : **Novembre 2021 P.102**
Journalistes : **Thibaud TEILLARD**
Nombre de mots : **793**
Valeur Média : **5900€**

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

« François de Canson, vice-président de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, en charge notamment du développement économique, de l'attractivité et du tourisme, estime que le maritime est au cœur de la politique régionale.

Nous aimons dire que l'espace maritime est notre septième département

Dans une région où le maritime est un élément essentiel de l'activité économique, quelle est l'ambition de la politique pour cette nouvelle mandature ?

Nous aimons dire que l'espace maritime est notre septième département. Très tôt le président de la région, Renaud Muselier, a choisi de porter une politique forte avec cinq ambitions : avoir une identité maritime affirmée, compter sur des filières d'excellence, disposer de métiers attractifs, réussir la transition écologique et s'appuyer sur une gouvernance et des sources de financement optimisées.

Quels sont les moyens financiers déployés pour la développer ?

L'emploi, l'attractivité et la féminisation des métiers, la formation, la recherche, le support aux filières sont au cœur de nos actions. Sur une année type, disons 2019 hors covid, 56 millions d'euros ont été dédiés à 620 actions maritimes ou littorales. Dès 2015, nous avons créé une opération d'intérêt régional, l'OIR économie de la mer, avec 48 projets recensés et dix accompagnés pour 104,8 millions d'euros. La formation est directement ciblée sur les métiers en tension. Avec notre commande publique, 2 000 personnes sont formées chaque année aux métiers de la mer. Et, avec notre campus des qualifications et des métiers de la mer, nous pourrons former 9 000 personnes en cinq ans, soit 2,4 millions d'euros investis.

Quels sont les objectifs de la région en matière de grande plaisance ?

Entre 8 % et 10 % de la flotte mondiale de yachts est entretenue, de septembre à avril, par les chantiers et les sous-traitants régionaux. La région finance les deux projets de plateformes méga-yachts à Marseille, que nous soutenons depuis le début avec Monaco marine, et à La Ciotat (1,25 million d'euros chacun), avec la perspective de doter le territoire d'outils qui ont peu d'équivalents dans le monde. La région accompagne aussi la modernisation des ports, comme celles en cours des ports Vauban et Gallice, conduits à Antibes par la CCI Nice-Côte d'Azur.

« La formation est directement ciblée sur les métiers en tension. »

L'accueil des yachts a-t-il un impact trop fort sur l'environnement ?

Nous ne sommes pas partisans de la petite musique, que nous entendons en ce moment, de décroissance, demarketing, dé-fréquentation. Nous nous sommes engagés à cofinancer avec l'État les mouillages écologiques pérennes pour les yachts de plus de 24 mètres et préserver nos posidonies. Et, avec la Fédération des industries nautiques et Riviera yachting network, nous allons créer une filière éco plaisance attendue par les acteurs.

Où en est le plan d'électrification des navires à quai ?

Aucun port de Méditerranée n'est arrivé à ce niveau d'expertise : 30 millions d'euros de financement régionaux et européens sont mobilisés sur les ports. En 2023, l'ensemble des ferries seront connectés. En 2025, l'ensemble des paquebots seront connectés. La région a aussi aidé, à hauteur de 4 millions d'euros, La Méridionale pour équiper le **Piana** d'un filtre à particules. Les liaisons internationales du port de Marseille seront connectées fin 2022, et les fonds Feder permettront de boucler le plan de financement avec l'aide du département et de l'État via le plan de relance. Les financements sont ouverts aux armateurs étrangers, avec quatre navires d'Algérie ferries et trois de la Compagnie tunisienne de navigation fin 2024. Nous travaillons aussi en étroite collaboration avec Toulon sur des projets de mobilités hydrogène, ou encore avec le GPMM sur le renforcement des quais pour accueillir les éoliennes offshore.

La région soutient-elle l'ambition présidentielle de créer un grand port fluvio-maritime de Marseille, avec l'axe Rhône ?

Depuis quinze ans, on mesure que l'hinterland du port de Marseille, dont la région est le premier financeur après l'État, remonte à Lyon. À ce stade, on n'y voit pas assez clair pour se prononcer précisément sur cette ambition.

Quelle politique maritime régionale pour la pêche ?

La pêche régionale est à 90 % artisanale. La région est aussi la première en France pour la pisciculture de pleine mer. La région investit 8 millions d'euros en cinq ans grâce au Feamp et accompagne aussi financièrement les entreprises pour la modernisation des bateaux ou la transformation des produits pour compléter les aides européennes, avec 1,5 million d'euros supplémentaire sur 5 ans. C'est également 350 000 euros sur 5 ans pour le comité régional des pêches et les comités départementaux. En 2019, la région a mis en place un certificat d'activité pour encourager une pratique de la pêche raisonnée et responsable : 100 % des pêcheurs côtiers l'ont obtenu. ■

Propos recueillis par Thibaud TEILLARD »

CISION

Tous droits de reproduction et de représentation réservés au titulaire de droits de propriété intellectuelle.

245520/WINBACK-MDIS 5213602600508